

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE GHANÉEN

Le *Daily Graphic* est devenu le *People Daily Graphic*, mais les traditions demeurent. Le courrier des lecteurs figure toujours en bonne place. « Du courage, et jette ta rivale dehors », conseille la Marcelle Auclair locale à une correspondante éplorée. Les problèmes sont parfois plus techniques : « qui donc a droit au titre de Madame ? » se demande un lecteur ; question difficile à trancher dans un pays où coexistent trois régimes matrimoniaux, comme entreprend doctement de le lui expliquer le conseiller juridique. Les faits divers ne sont pas oubliés : en 1985, c'est le procès des sinistres coupeurs de têtes d'Agbozume qui doit retenir l'attention des journalistes et des lecteurs, si l'on en juge par la place qui lui est consacrée en mars et en avril (27-3, 4-4 etc.). L'édition dominicale nous renseigne sur les vedettes du *highlife* et nous introduit au nouveau genre en vogue, cocktail de cantiques et de *highlife* qu'elle nous propose de nommer « *religionophonic* » (25-5). La vogue de ces petits groupes de « pop » religieuse est telle qu'elle menace de remplacer le *concert party*, ce théâtre populaire ghanéen. Il n'est pas jusqu'à ce vieux sport colonial, le hockey sur gazon, pour lequel le journal ne lance un cri d'alarme : dans la pénurie de devises va-t-on devoir cesser d'acheter des crosses pakistanaïses (19-3) ?

Pourtant le quotidien d'Accra est différent de ce qu'il était dans les années soixante-dix : une ligne doit être suivie et le journal participe lui aussi à la « défense de la révolution », mais sans emphase ni flagornerie, exemple que la presse des pays voisins ferait bien de suivre.

De multiples articles nous exposent d'une manière souvent surprenante ce que le terme de « dégradation » des services publics rend mal : il faudrait parler d'effondrement ! Les sujets d'examen « fuient » (1-3), les concours d'entrée à l'École normale doivent être annulés pour fraude (13-4) ; les certificats d'entrée à l'Université sont des faux (7-6). Et il se trouve même un instituteur pour « prêter » le tableau noir de sa classe à un bookmaker (25-3). Dans les hôpitaux, il faut apporter son papier si l'on veut repartir avec une ordonnance (6-4) ; les infirmières vous vendent, sans reçu, les médicaments (19-3) et les patients désargentés n'ont qu'à rester chez eux ! Plusieurs articles rappellent aux soldats qu'il ne doivent pas prêter leur uniforme à des civils, ce qui ne laisse pas de faire mauvais effet, malgré la vigilance du commandement (27-4). La route d'Accra à Lomé est pour les journalistes un véritable « enfer » : oublions les nids de poule pour ne retenir que les barrages où des soldats — des civils avec des uniformes prêtés ? — rançonnent les automobilistes, qui seront plumés par les douaniers à

leur arrivée à la frontière (25-5)... Et il n'y a pas que les sujets d'examen qui fuient : les aqueducs d'Accra sont dans le même cas : des cultivateurs astucieux et malhonnêtes percent leur propre arrivée d'eau dans l'aqueduc et irriguent leurs légumes avec de l'eau potable, traitée à grands frais (29-4).

Sur l'océan, rien ne va plus : les marins de la compagnie nationale de pêche revendent, à leur compte évidemment, en pleine mer, le poisson à des conserveurs japonais (19-3). Une attention toute spéciale est portée à l'Office de commercialisation du cacao, qui semble détenir la palme de l'inefficacité : une attaque en règle est publiée sous forme d'un communiqué de la commission d'enquête qui suit ses activités et le lecteur peut ainsi apprendre qu'en 1962, avec 20 000 employés, l'Office commercialisait 500 000 tonnes de cacao, mais qu'en 1980 il n'avait plus que 200 000 tonnes à commercialiser, alors qu'il comptait 100 000 employés ! Difficile dans ces conditions de défendre une telle entreprise (22-5)...

De tels récits ne prédisposent pas le lecteur à répondre favorablement à la question qui fait l'objet d'une grande enquête : faut-il subventionner les entreprises publiques (20-4) ? Ah, si tous les travailleurs ghanéens pouvaient suivre l'exemple des ouvriers des mines de manganèse qui, en trois mois de 1985, ont produit autant que l'année précédente : en avril le « *chairman* » leur rend visite et les félicite.

Toutes ces critiques, inspirées par un mélange de moralisme et de rigueur financière, risquent de susciter la grogne des syndicats, et même de l'administration : aussi plusieurs papiers insistent sur la nécessaire coopération entre les Comités de défense de la Révolution et les syndicats, ou entre les comités et l'administration. L'édition du 2 mai contient en guise d'éditorial la transcription des slogans des défilés de la veille : la ligne est bien suivie ! Un effort est fait pour expliquer le fonctionnement des CDR à l'occasion des élections organisées pour leur renouvellement (8-6). Partout affleure le sentiment que l'effort à faire pour instaurer un minimum de respect de la chose publique est immense.

Les édifices publics se fissurent, au sens propre, et ce, du fait, le croira-t-on ! des... pileuses de manioc ! Les épouses des privilégiés, logés aux frais du gouvernement ou bénéficiant de loyers contrôlés, ne daignent pas descendre piler le konkonte au rez-de-chaussée des immeubles qu'elles habitent, et les architectes de l'État ont découvert d'inquiétantes lézardes. Et qu'ont répondu les pileuses de manioc aux reproches des serviteurs de l'État : en bonnes Ghanéennes elles ont rétorqué : « Cette maison est-ce la maison de ton père ? Vas-tu l'emporter dans ton village ? » (9-5).

Alain Ricard